

POSTE DE DELEGUE(E) REGIONAL(E) PERMANENT(E) DE LA FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE DE NORMANDIE

La Fédération Hospitalière de France (FHF), représente les Etablissements Publics de Santé et les Etablissements Publics Sociaux et Médico-sociaux. La FHF assure une triple mission :

- ✓ Promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux publics
- ✓ Information des professionnels
- ✓ Représentation des établissements

Elle s'est dotée d'une organisation régionale dénommée en Normandie Fédération Hospitalière de France Normandie (FHFN) qui décline en région la triple mission de la FHF Nationale, pour :

- ✓ Animer le réseau des établissements sur le territoire régional et ainsi mieux répondre aux besoins d'expertise des adhérents
- ✓ assurer son rôle de représentation au sein des différents organismes professionnels et des commissions en particulier en développant un dialogue permanent avec l'Agence régionale de santé
- ✓ développer des stratégies de groupe dans la logique des valeurs du Service Public Hospitalier et médico-social

La FHF Normandie est une association créée en juillet 2016 et issue de la fusion des deux ex FHR Haute et Bas-Normandes. Son siège social est fixé au CHU de Caen et elle dispose d'une antenne au CHU de Rouen. La FHF Normandie regroupe 119 établissements adhérents (56 établissements du secteur sanitaire et 63 établissements du secteur médico-social).

La FHF Normandie comme toute association est administrée par un conseil d'administration (CA) assisté d'un Bureau. La délégation régionale placée sous l'autorité de la Présidence rend compte régulièrement de l'avancée des travaux qu'elle met en place. Elle rédige annuellement un rapport d'activité diffusé à tous les adhérents.

Missions du /de la Déléguée Régionale FHF Normandie

Porteuse des valeurs du service public, la FHF Normandie se donne pour mission de le défendre mais aussi de valoriser ses capacités d'innovation et son expérience de terrain issues directement des projets et des actions menées au sein des établissements. Pour ce faire, la FHF Normandie remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation.

Placé(e) sous l'autorité directe de la présidence Régionale le (la) Délégué(e) Régionale dirige la FHF Normandie et en organise le fonctionnement institutionnel.

Il /elle travaille en étroite collaboration avec les instances de l'association, et participe à la déclinaison au niveau régional des actions définies par la FHF, et à la remontée d'informations du terrain au niveau national. Il /elle promeut et valorise toute expérience novatrice régionale et porte au sein des instances nationales l'expertise de la région Normandie.

Interlocuteur (trice) privilégié(e) des acteurs régionaux, en particulier de l'ARS, il/elle contribue par sa participation effective, ou par la désignation de représentants FHF normands aux différents groupes de travail à la mise en place d'une stratégie de groupe publique assurant la promotion et la défense du secteur public.

Il /elle développe des liens privilégiés avec les médias locaux et les usagers du service public.

Pour ce faire, il/elle doit :

- ✓ Contribuer et participer au niveau régional à la mise en place d'une politique de santé et d'une stratégie de groupe conforme aux intérêts du Service Public Hospitalier et à la prise en charge sociale et médico-sociale.
- ✓ Dans ce cadre Il /elle développe et entretient des relations avec l'Agence régionale de santé de Normandie (ARS), notamment sur les principales thématiques régionales (évolution de l'organisation de l'offre de soins, politique budgétaire..)
- ✓ Mobiliser les acteurs hospitaliers et médico-sociaux.
- ✓ Assurer la défense des droits et intérêts des adhérents, et animer la vie collective des établissements de la région et des instances régionales.

- ✓ Représenter collectivement les adhérents aux niveaux régional et départemental tant auprès des pouvoirs publics, des administrations, des collectivités, de la justice que de tout organisme ou institution, public ou privé.
- ✓ Valoriser et promouvoir les établissements publics par des actions de lobbying auprès des médias, de l'environnement politique, économique et industriel normand.
- ✓ Développer tout service d'intérêt commun propre à faciliter les missions des adhérents par l'organisation de manifestations, de formations, par la publication et la diffusion de tout ouvrage, par la création de services généraux d'information et de promotion de l'intérêt collectif.
- ✓ Conseiller, aider et informer les adhérents, le/la DR doit assurer au quotidien un rôle de conseil et d'expertise, il/elle co-anime les groupes thématiques régionaux
- ✓ Organiser les liens avec les représentants des autres fédérations et offreurs de soins

En outre il assure la coordination avec la FHF nationale et doit notamment :

- ✓ Entretien des relations suivies avec le réseau des permanents de la FHF
- ✓ Participer aux différents groupes de travail et réunions organisées par la FHF nationale en particulier promouvoir les actions régionales lors des manifestations organisées par la FHF
- ✓ Relayer les campagnes d'information nationales et contribuer aux actions de lobbying développées par la FHF nationale
- ✓ Participer aux instances nationales (CA par roulement régional) et convention nationale

Le profil du poste est le suivant :

Professionnel de santé expérimenté, de préférence directeur d'établissement.

Une première chefferie d'établissement est un atout apprécié ainsi qu'une expérience dans des fonctions sectorielles diversifiées.

De par la nature des responsabilités à assumer, la fonction de représentation est importante et requiert un sens de la négociation et aussi une véritable aptitude au dialogue avec l'ensemble des chefs d'établissement.

La capacité à travailler avec des élus de tous horizons, des praticiens de spécialités diverses, des directeurs d'établissements de taille variée et des interlocuteurs externes – fonctionnaires, agents de caisse de sécurité sociale, financeurs... - est déterminante pour la réussite dans ce poste.

Compétences requises :

- ✓ Grande capacité d'autonomie et d'organisation
- ✓ Prise d'initiative et capacité à innover
- ✓ Réactivité et capacité de reporting
- ✓ Qualités relationnelles et sens de la négociation
- ✓ Capacité d'expertise technique et de réflexion stratégique

Qualités requises :

- ✓ Anticipation
- ✓ Adaptation
- ✓ Ecoute, analyse, observation
- ✓ Sens de la communication

Le poste créé à une assise géographique calquée sur la région administrative Normandie. Il est basé au CHU de Caen, mais requiert un travail régulier tant avec la Fédération Nationale qu'avec les autres fédérations régionales. Des déplacements au sein de la Région sont à prévoir ainsi qu'à la Fédération Nationale et ponctuellement auprès des régions limitrophes.

Il bénéficie de moyens logistiques (véhicule ; moyens informatiques ; téléphonie...).

Le/la délégué(e) régional(e) est assisté(e) d'un(e) adjoint(e) dont le niveau minimal requis est un master de management.



Le poste est ouvert à un professionnel cadre A de la FPH, par voie de détachement, de CDD, CDI.

Personnes à contacter :

Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL , M Philippe DURON, co- présidents

Mme de BONNAY-Le THUC, Déléguée Régionale FHF Normandie

Ecrire à **FHFN-Permanence@chu-caen.fr**

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2018